



## Recommandations sur les politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation

Édition révisée

# H

## Présentation des normes et des prescriptions techniques harmonisées recommandées par la CEE<sup>1</sup>

### **Le Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation,**

**Rappelant** qu'il a, dans la Recommandation B sur la coordination des activités relatives aux prescriptions techniques et à la normalisation, exprimé l'avis que les normes internationales et régionales devraient être alignées autant que possible sur les directives utilisées par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI), ce qui en faciliterait l'application,

**Reconnaissant** qu'il est utile aux parties intéressées de se tenir au courant des normes internationales, régionales et nationales et que cela leur serait plus facile si ces normes (ainsi que les rapports techniques, etc.) avaient une présentation aussi uniforme que possible quel que soit leur contenu technique,

### **Est convenu de recommander ce qui suit :**

**H.1** Les organisations de normalisation chargées des projets de normalisation figurant dans la liste CEE des secteurs appelant une normalisation, y compris en particulier les organes subsidiaires de la CEE concernés, sont encouragés à utiliser les règles de l'ISO et de la CEI pour l'élaboration et la présentation de normes internationales.

<sup>1</sup> Recommandation adoptée en 1988.